

----- Message transféré -----

Sujet : Avis relatif à la demande d'autorisation environnementale de la société IKEA
DEVELOPPEMENT SAS à Limay

Date : Fri, 3 May 2024 11:50:04 +0200

De : > xxxxx(par Internet) <xxxx@xxxx.fr>

Répondre à : xxxxxx<xxxxx@xxxx.fr>

Pour : driat-consultation-environnement@developpement-durable.gouv.fr

Mesdames, Messieurs, bonjour,

La Communauté Portuaire Seine Aval réunie les entreprises des ports de Gennevilliers, Limay et Nanterre et d'autres plateformes industriallo-portuaires d'envergures plus modestes entre Paris et Rouen. L'association s'attache entre autre à proposer des réponses communes à leurs problématiques particulières, développer des synergies entre ces entreprises et, de façon très générale, à développer l'image et l'attractivité de ces zones d'activités.

À ce titre, la Communauté Portuaire Seine Aval est pleinement concernée par les conséquences de implantation d'une nouvelle plateforme logistique de l'envergure de celle qu'Ikea Développement Sas souhaite créer et exploiter sur la zone portuaire de Limay Porcheville.

Parmi les principaux axes de développement et d'amélioration de la zone portuaire, la Communauté Portuaire Seine Aval s'efforce de développer l'emploi et de favoriser le recrutement qui rencontre de nombreux et importants freins.

Le manque d'offre de restauration des salariés, par exemple, est un des principaux freins à l'embauche des entreprises. Malgré tous nos efforts, trouver un restaurateur se confronte toujours au faible nombre de salariés sur zone qui, du fait de la nature « fermée » du port de Limay, ne peut être comblé par les salariés des zones extérieures. L'implantation d'une nouvelle entreprise comme Ikea, qui compte embaucher entre 350 et 500 employés, fera nécessairement basculer l'intérêt d'un futur restaurateur en faveur de tous les salariés déjà présents et inversera immanquablement le cercle actuellement négatif du frein à l'embauche que rencontrent les autres entreprises.

D'une façon plus globale, l'arrivée de centaines de nouveaux salariés aura des conséquences favorables au développement du territoire qui vont très largement au-delà de la zone portuaire et qui se répercuteront logiquement sur les problématiques actuelles de transports et de de fonctions tertiaires nécessaires au développement économique de Limay, de Porcheville et des villes environnantes.

Concernant le transport des personnes, autre frein à l'embauche important, la dispersion actuelle du salariat dans la zone ne joue pas en notre faveur dans le choix des stratégies des opérateurs de transports en communs. La densification liée à un nouvel employeur tel qu'Ikea fera certainement pencher la balance vers une amélioration du réseau.

Enfin, le projet d'Ikea s'inscrit dans une large démarche de développement du transport fluvial entre nos plateformes portuaires et notamment dans la possibilité de créer des synergies de mutualisation de ce mode de transport entre Limay, Gennevilliers et Paris.

La Communauté Portuaire Seine Aval envisage donc très favorablement la venue de ce nouvel acteur économique dans la zone d'activité de Limay Porcheville.

En vous remerciant par avance pour votre lecteur et la prise en considération de notre avis.

Restant à votre disposition,
et bien cordialement,

--

CPSA

Gildas Monjoin
Délégué général
XXXXXXXXXXXX

Communauté Portuaire Seine Aval
Gennevilliers - Nanterre - Limay
www.cp-sa.fr

CPSA Association L.1901
Siret n° 794 823 195 00019
40 Route Principale du Port
92230 GENNEVILLIERS